

## Texte proposé par les élus SNES/FSU et SE/UNSA au CA du 1/ 03/07 sur la préparation de rentrée

Les élus au CA du lycée L Lopicque, réunis le 1<sup>o</sup> mars 2007, dénoncent, dans le projet de structure pédagogique et de DHG qui leur est soumis pour la rentrée 2007, une grave dégradation des conditions de travail, tant pour les élèves que pour les personnels.

Alors que la Lorraine, mais plus spécialement les Vosges, voire le bassin d'Epinal, voient leur situation socio - économique se dégrader, pourquoi le ministère et le rectorat peuvent-ils encore vouloir nous retirer des moyens d'enseignement ?

Pour un **nombre d'élèves exactement identique** aux prévisions de rentrée 2006 (1589 élèves), le LLL devra perdre **66h** (2328h à la rentrée 2006 et 2262 allouées pour 2007) **et une division : 53** au lieu de 54 (moins une 1S, moins une Term S, plus une Term STG, mais bien fragile, semble-t-il).

Très logiquement, ce sont les effectifs par classe qui montent : **10 classes sur 11 de secondes à 34 élèves** alors que c'est à ce niveau que les difficultés d'enseignement se concentrent. **9 classes de premières sur 17 à 32/34 élèves** dont la 1<sup>o</sup> L et les trois 1<sup>o</sup> S dont on voudrait faire des classes de réussite. **10 classes de terminales sur 17 à 32/34 élèves**. Où seront accueillis nos redoublants ?

Nous nous élevons contre la constitution de ces trop nombreuses classes surchargées opposées aux autres, les **classes non dédoublées** dont le seuil fixé à 24 ne respecte pas les textes nationaux. Cet artifice, très inégalitaire, est une autre façon d'économiser encore plus de moyens d'enseignement.

En plus, la publication le 13 février dernier, **d'un décret modifiant les obligations de service des enseignants du second degré**, permet au lycée Lopicque **de récupérer une cinquantaine d'heures** prises sur la réduction des heures de labo, de cabinet d'histoire, de LV, ... et sur la diminution des heures de 1<sup>o</sup> chaire qui servaient pour des tâches annexes aux heures de cours mais indispensables pour les préparations, les corrections, l'organisation et la coordination disciplinaires, la maintenance, ....

En dehors du fait que l'ensemble de la profession et de ses organisations syndicales continue à réclamer le retrait de ce décret, qui méconnaît grandement nos métiers, leurs contraintes et leur complexification incessante, pourquoi cet alourdissement des services des professeurs n'est-il pas utilisé **pour améliorer les structures de classes, pour créer les divisions supplémentaires nécessaires ou pour dédoubler toutes les classes** de façon qu'aucune ne dépasse le seuil de 30 élèves, en particulier en seconde ?

Le lycée perdra 4 postes cette année, ils correspondent à des départs en retraite mais le résultat est qu'en 2005, le lycée comptait **139** postes définitifs, en 2006, **133** et à la rentrée 2007, **129** !

C'est l'encadrement des élèves par des adultes qui se détériore : moins de professeurs, parmi eux, un nombre pour le moment difficilement mesurable sera contraint d'avoir une classe supplémentaire (par exemple, en LV, où la situation est déjà très tendue), des compléments de service apparaissent déjà (allemand, 12/18<sup>o</sup> en espagnol, 15/18<sup>o</sup> en SMS, italien, ...), d'autres apparaîtront, c'est sûr. Pourtant chacun connaît la difficulté d'être nommé sur plusieurs établissements. A ce jour, la situation des postes affectés à la vie scolaire n'apparaît pas encore. Mais toutes les raisons de s'inquiéter sont déjà là.

En résumé, la préparation de cette rentrée 2007 au lycée Lopicque comme dans toute la France n'est guidée que par **la logique comptable**. Seules les économies de moyens sont visibles. Aucun souci pédagogique visant à améliorer la réussite des élèves ne peut être noté.

Nous ne demandons pas de remettre en cause le travail important réalisé par M. le proviseur. Il a été obligé de tenir compte de l'enveloppe de moyens accordée ainsi que des contraintes imposées par le rectorat

Il est fort possible qu'il puisse obtenir des modifications de structures et/ou de DHG en juin en fonction des effectifs réellement constatés.

Cependant, ce sont les choix retenus lors du vote en CA ce soir qui resteront la base du fonctionnement du lycée pour 2007/2008.

***Le seul moyen que nous ayons, parents, élèves et personnels du lycée d'exiger le rétablissement des moyens indispensables à un enseignement public de qualité, c'est de constater que l'enveloppe globale est insuffisante donc inacceptable et, par conséquent, de voter contre la DHG.***

**Vote au CA sur la DHG le 1<sup>o</sup> mars : Pour : 8 Contre : 11 Blancs : 2 et refus de vote : 1 (la région !!!)**  
**La répartition de la DHG est repoussée !!**